

21 DÉCEMBRE 2019 - 21 DÉCEMBRE 2025. RÉFORMES DU FRANC CFA : SIX (6) ANNÉES PERDUES !

Le 21 décembre 2019 à Abidjan le Président ivoirien avait annoncé en compagnie du Président français Emmanuel Macron, qu'ils ont « décidé une réforme du Franc CFA avec trois changements majeurs dont le changement de nom et l'arrêt de la centralisation de 50 % des réserves au Trésor français » avant de préciser que la « France va se retirer des instances de gouvernance dans lesquelles elle était présente ». Le Président français avait notamment affirmé : « C'est en entendant votre jeunesse que j'ai voulu engager cette réforme. Le Franc CFA cristallise de nombreuses critiques sur la France. Je vois votre jeunesse qui nous reproche une relation qu'elle juge post coloniale. Donc nous rompons les amarres. »¹

Par ses propos, le Président français s'était arrogé la paternité de la réforme. Il était apparu que cette annonce faite à Abidjan était le résultat d'un forcing du Président français qui avait poussé le Président Alassane Ouattara à aller au-delà du « mandat de ses pairs de l'UMOA » et des informations qu'il avait données aux Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO le même jour à Abuja. Le fait de n'avoir pas été préalablement informés de l'annonce de cette réforme du Franc CFA, avec surtout l'utilisation unilatérale du nom d'ECO a été perçu par les Chefs d'État de la ZMAO et singulièrement par le Président Nigérien comme un manque de confiance et de respect et c'est pourquoi, la réaction des autorités de la République fédérale du Nigéria dont le PIB représente actuellement environ 45 % de celui de la CEDEAO ne s'était pas fait attendre avec même une menace d'éclatement de la Communauté.

Heureusement que cette annonce du changement du Franc CFA en ECO, a été très vite tempérée par le Gouverneur de la BCEAO qui, dans un communiqué² diffusé juste après la Conférence des deux Chefs d'État indique clairement que « le changement du nom de la monnaie Franc CFA en ECO » interviendra « lorsque les pays de l'UEMOA intégreront la nouvelle zone ECO de la CEDEAO » naturellement après avoir rempli les critères de convergence. Ce communiqué du Gouverneur de la BCEAO a été confirmé moins d'une semaine après, par le Conseil des ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui, dans un communiqué³ signé le 27.12.2019 avait mis clairement en exergue un élément important : le Franc CFA ne disparaîtra que quand tous les pays membres de l'UEMOA auront respecté les critères de convergence dits de premier rang pour « adopter en bloc » l'ECO.

Compte tenu du non-respect des critères de convergence par les pays qui ont été négativement impactés par la COVID 19, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Cedeao tenue le 19 juin 2021 à Accra, en République du Ghana pour la 59^e session ordinaire a décidé de reporter la création de la monnaie unique en 2027, et « a adopté le Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les États membres de la CEDEAO dont la phase de convergence couvre la période de 2022 à 2026 et la phase de stabilité à partir du 1^{er} janvier 2027 ». La conférence des dirigeants de l'espace ouest-africain a aussi et surtout pris « note de la Feuille de route pour le lancement de l'ECO à l'horizon 2027 et chargé le Comité ministériel de continuer à travailler pour résoudre toutes les questions en suspens⁴ ».

Profitant de la résurgence de cette problématique du Franc CFA à l'occasion du Forum Invest in Senegal (Fii Sénégal 2025) qui s'est tenu les 7 et 8 octobre 2025, nous avons voulu constater que depuis bientôt six (6) ans c'est le statu quo dans l'évolution du Franc CFA (I.), avant d'actualiser et de partager les recommandations que nous avons faites dans notre livre 2 sur « La crise morale au Sénégal », bâti autour d'une « Lettre ouverte aux hauts commis de l'État », d'abord à propos d'une action qui devrait être posée pour mieux impliquer les parlementaires, conseiller les décideurs et éclairer les peuples de la CEDEAO sur les vérités et contrevérités concernant le Franc CFA (II), qui n'est pas le principal responsable des problèmes de développement socioéconomique des ex-colonies françaises⁵, ensuite au sujet d'un processus devant conduire à l'adoption de l'ECO (III.) et enfin en ce qui concerne des considérations relatives à l'intégration au sein de la CEDEAO (IV.).

I. SIX (6) ANNÉES DE PERDUES DANS LA RÉFORME DU FRANC CFA.

Principalement parce que la France n'a aucun intérêt dans la prise d'une nouvelle initiative qui s'inscrirait dans le sens de la coupure du cordon ombilical de ses relations monétaires exclusives avec ses anciennes colonies, et que les Chefs d'État des pays de l'UEMOA, qui en réalité n'ont pas été les principaux responsables de la réforme du 21 décembre 2019, semblent se satisfaire de la situation actuelle en attendant le respect des critères de convergence pour « adopter en bloc » l'ECO, aucune nouvelle réforme du Franc CFA n'a été prise, il y a bientôt six (6) ans⁶.

En fait, c'est l'amplification des contestations du Franc CFA et les importantes avancées vers l'ECO des pays membres de la CEDEAO qui avait fait réagir le Président français qui voulait demeurer le maître du jeu

dans le sillage de ses prédécesseurs avec la complicité du Président ivoirien qui est le plus grand défenseur du Franc CFA. Dans le prolongement de son discours de Ouagadougou⁷ du mardi 28 novembre 2017, le Président français avait voulu torpiller la marche vers l'ECO qui va induire la fin du Franc CFA, et désamorcer le sentiment anti-français qui se développait un peu partout au sein des anciennes colonies françaises, tout en conservant ce qui est le plus avantageux pour la France et tous les opérateurs économiques étrangers (le taux de change fixe du Franc CFA par rapport à l'euro et la garantie de convertibilité illimitée de cette monnaie).

L'article 10 de l'Accord de coopération entre le gouvernement de la République française et les gouvernements des états membres de l'union monétaire ouest-africaine, signé à Abidjan le 21 décembre 2019⁸ a prévu notamment en son alinéa 2 que « Les parties se notifient mutuellement l'achèvement de leurs procédures internes requises pour l'entrée en vigueur du présent accord. Sous réserve de la notification par l'ensemble des parties, le présent accord entre en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention de garantie⁹ visée à l'article 2 du présent accord ». Cette « Convention de garantie entre la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et la République française a été signée le 10 décembre 2020 par Thémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO pour la BCEAO et par Bruno le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance pour la République française.

Alors que les Assemblées nationales des pays de l'UMOA à qui appartient le Franc CFA, avaient fait comme si elles n'étaient pas intéressées par la réforme, le projet de loi d'approbation de l'accord de coopération monétaire signé le 21 décembre 2019 avait été adopté en Conseil des ministres de la République française le mercredi 20 mai 2020 et le même jour le Premier ministre avait décrété : « Le présent projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et les Gouvernements des États membres de l'Union monétaire ouest-africaine, délibéré en conseil des ministres après avis du Conseil d'État, sera présenté à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, qui sera chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion. »

Le 10 novembre 2020, l'Assemblée nationale française a approuvé « le projet de loi d'approbation de l'accord de coopération monétaire (...) » qui lui a été présenté. Le 28.01.2021, le Sénat français a entériné le vote de l'Assemblée nationale en faveur du « Projet de loi d'approbation de l'accord de coopération monétaire (...) », et le Président de la République française a promulgué la loi n°2021-108 du 03 février 2021 autorisant l'approbation de l'accord de coopération (...) signé à Abidjan le 21 décembre 2019.

Le projet de loi d'approbation de l'accord de coopération monétaire avait été sérieusement débattu au sein de l'Assemblée nationale sur la base du rapport détaillé¹⁰ qui a été produit au nom de la commission des affaires étrangères par le député M. Jean François Mbaye et sur « l'Avis fait au nom de la commission des finances de l'économie générale et du contrôle budgétaire par M. le Député Marc Le Fur ». Quant au Sénat dont la commission des finances avait, dès l'annonce de la réforme du Franc CFA le 21 décembre 2019, « confié à Nathalie Goulet et Victorin Lurel un travail de contrôle sur la zone Franc », il avait examiné le projet sur la base de leur rapport¹¹ et de celui de M. Jérôme Bascher, au nom de la commission des finances.

Les recherches effectuées nous ont permis de constater que les Républiques de Côte d'Ivoire et du Bénin seraient les seuls pays qui ont respecté la procédure qui a été arrêtée dans l'Accord de coopération.

Même si la réforme a été mise au crédit des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UMOA dans l'exposé des motifs du projet de loi susmentionné, les autorités françaises y ont exprimé clairement leur préférence pour la survie de la Zone Franc ou de l'UMOA avec son élargissement à d'autres pays de la CEDEAO comme l'ancien Président Nicolas Sarkozy et Bruno le Maire ont eu à l'affirmer en 2016 et 2018¹². Il y est en effet écrit : « Au cours de l'année 2019, les autorités de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) ont fait part de leur souhait de voir évoluer le fonctionnement de leur coopération monétaire avec la France. L'objectif était de parvenir à un ensemble de réformes modernisant l'UMOA, *mais aussi facilitant son extension progressive à d'autres pays de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)*. (...). Les discussions entre la France et ses partenaires africains ont abouti à une proposition commune de réforme des instances et du fonctionnement de la Zone Franc en UMOA suivant quatre axes : (i) le changement de nom de la devise, les autorités de l'UMOA indiquant leur souhait de passer du « Franc CFA » à l'« ECO » ; (ii) la suppression en 2020 de l'obligation de centralisation des réserves de change sur le compte d'opérations au Trésor ; (iii) le retrait de la France des principales instances de décisions de la Zone et (iv) la mise en place concomitante de mécanismes de dialogue et de surveillance des risques ad hoc. »

Les autorités françaises sont donc constantes dans leur volonté de maintenir les avantages qu'offre une monnaie unique dans les anciennes colonies françaises arrimée à l'euro quel que soit son nom et de torpiller l'avènement d'une Union monétaire sous la houlette naturelle de la géante République fédérale du Nigéria qui en réalité est considérée comme une menace. De nombreux économistes francophones pensent qu'il est difficile de faire

converger un pays comme le Nigéria avec « son inflation à deux chiffres ». Le fait qu'il compte près de 238 millions d'habitants et qu'il soit le plus grand producteur et exportateur de pétrole de la Région ont fait dire à certains parmi eux que « l'intégration du Nigéria pourrait déstabiliser la zone UMOA, du fait de son poids économique écrasant ». Ces allégations émergent d'ailleurs du rapport du député Jean François Mbaye et de celui de Nathalie Goulet et Victorin Lurel qui devraient inspirer les parlementaires de la CEDEAO.

II. IMPLICATION DES PARLEMENTAIRES DE LA CEDEAO ET INFORMATION DES PEUPLES.

Comme indiqué plus haut, le Parlement de la République française a examiné le projet de loi principalement sur la base du Rapport d'information de Mme Nathalie Goulet et M. Victorin Lurel pour le Sénat et du Rapport du député Jean François Mbaye pour l'Assemblée nationale. Notre conviction est que ces deux rapports et le compte rendu des travaux du Parlement français méritent d'être pris en compte par tous les « sachants », surtout s'ils font partie des contempteurs du Franc CFA.

Parmi les pourfendeurs du Franc CFA, il y aurait des économistes, des journalistes, des écrivains, des dirigeants, des chefs d'État, des panafricanistes et des activistes mais les plus en vue semblent être ceux du « collectif d'économistes mené par le Togolais Kako Nubukpo, le Sénégalais Demba Moussa Dembélé et le Camerounais Martial Ze Belinga qui ont publié le livre intitulé « Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le Franc CFA ? » et la journaliste française Fanny Pigeaud autrice avec Demba Moussa Dembélé du livre « l'arme invisible de la Françafrique, une histoire du Franc CFA » qui plaident dans le sillage du Professeur Joseph Tchundjang Pouemi auteur du livre « Monnaie, servitude et liberté, la répression monétaire de l'Afrique » publié en 1980 et qui affirmait déjà « qu'il n'y a pas d'indépendance digne de ce nom sans maîtrise de l'instrument monétaire, parce que la monnaie confère le pouvoir politique ». Toutes ces personnes soutiennent notamment que le Franc CFA, dans sa forme actuelle, est une survivance coloniale qui s'avère être un frein au développement des pays de la zone Franc et un outil de domination et d'exploitation de la France au travers principalement de ses entreprises implantées dans la zone.

A contrario, il y a les défenseurs du Franc CFA et ceux qui lui trouvent plus d'avantages que d'inconvénients. Parmi eux, il y a les dirigeants des banques centrales, des économistes et des Chefs d'État qui pensent qu'après les réformes déjà conduites, il serait plus avantageux de conserver le Franc CFA et ne sont pas trop pressés de « rompre (totalement) les amarres » avec l'ancienne puissance colonisatrice, devenue néocolonisatrice. Les Présidents Alassane Ouattara et l'ancien Président Macky Sall seraient du nombre de ces Chefs d'État. Parmi les économistes la position de Malamine Mohamed dans un article intitulé « Le Franc CFA : fantasmes, délires et réalités », publié le 7 septembre 2016¹³ nous semble très intéressante. Nous avons aussi noté des articles produits par d'autres sachants qui devraient être pris en compte dans un débat qui viserait à démêler le faux et le vrai, à éclairer la lanterne des parlementaires et des peuples de la CEDEAO et à formuler les meilleurs conseils possibles pour les décideurs qui ont en vue l'échéance de 2027 pour l'adoption de l'ECO. Il s'agit notamment de l'article « Faut-il abandonner le Franc CFA ? »¹⁴ du Professeur Amath Ndiaye de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar publié le 6 février 2019 et de celui titré « Il est plus avantageux de conserver le Franc CFA » de M. Edoh Kossi Amenounvé¹⁵ publié le 9 novembre 2016. Tous les économistes de la dernière catégorie sont pour la fin du Franc CFA, mais beaucoup parmi eux sont convaincus du fait que les priorités devant booster le développement socioéconomique des anciennes colonies françaises sont ailleurs, notamment dans la bonne gouvernance qui inclut la priorisation des investissements vraiment développants et pourvoyeurs de main d'œuvre.

Nous pensons honnêtement que pour faire avancer le débat, le Parlement de la CEDEAO, représentant les peuples, devrait mettre en place une « Équipe pluridisciplinaire de réflexion » indépendante des États et des actuelles institutions de la Communauté qui réunirait des économistes, des planificateurs, des diplomates, des spécialistes de la finance et de la monnaie ainsi que d'anciens cadres de la BCEAO afin qu'elle produise en toute indépendance un rapport sur les avantages et inconvénients du FCFA avec les caractéristiques qui ont été retenues le 29 juin 2019 à Abuja, et fasse des propositions concrètes qui permettraient aux pays de la CEDEAO de faire face efficacement à tous les obstacles, défis et risques qui seront identifiés ou qui l'ont déjà été, et marcher irréversiblement et plus résolument vers l'adoption de l'ECO.

Ceci est d'autant plus nécessaire que la lecture des communiqués finaux de la 63^{ème} (09.07.2023) à la 67^{ème} (22.06.2025) sessions ordinaires de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO nous a donné l'impression qu'il y a beaucoup de choses inachevées et des difficultés dans le respect des échéances fixées pour l'implémentation de mesures prises dans la marche vers l'ECO¹⁶.

Cette « Équipe » pourrait notamment faire des propositions, sur la modification éventuelle de critères de convergence, sur les difficultés qu'il y aurait à faire converger le Nigéria et sur tout autre sujet, pouvant aider à faciliter l'évolution vers la monnaie unique. Cette « Equipe pluridisciplinaire de réflexion » dont les membres seraient sélectionnés par le bureau du Parlement de la CEDEAO travaillerait à plein temps, en

établissant ses bureaux à Dakar où se trouve le siège de la BCEAO. Ses travaux devraient durer environ trois (3) mois. L'Équipe pourrait recruter des assistants pour la durée de sa mission et inviter tous ceux qui ont déjà produit d'importants travaux sur le Franc CFA et l'ECO à venir exposer et expliquer leur point de vue. Le rapport qui serait produit à l'issue des travaux serait partagé avec tous les parlementaires et Institutions financières des pays de la Cedeao, accompagné d'une synthèse qui serait mise en ligne à la disposition des citoyens et servirait au développement de la communication sur l'indispensable marche vers l'ECO afin que les décideurs aient le soutien des peuples des pays de l'Ouest africain.

III. UN POSSIBLE PROCESSUS POUR L'AVÈNEMENT DE L'ECO.

Les dernières mesures au sujet de l'ECO ont été prises lors de la 59^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, réunie à Accra (République du Ghana) le 19 juin 2021. Des explications fournies par Le Président en exercice de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, à l'issue de cette 59^e session ordinaire, il ressort que ce qui a été retenu est que la création de cette monnaie se fera en deux phases : « Dans la première phase, les pays qui disposent de leurs propres monnaies (Gambie, Ghana, Guinée, Nigeria et Sierra Leone) réuniront leurs efforts pour lancer une monnaie commune, puis dans une deuxième phase les huit (8) pays membres de l'Uemoa (...) qui ont en commun le Franc CFA (...) devraient s'y greffer, de sorte à ce que tous les pays membres de la Cedeao utilisent une même et unique monnaie en 2027 »¹⁷

Nous partageons l'avis de M. Moussa Diop qui, dans un article intitulé « CEDEAO : pourquoi la monnaie unique ECO ne peut être lancée en 2027 comme prévu » et publié le 13 mars 2023, indique notamment que « l'avènement de la monnaie unique semble s'éloigner au niveau de la CEDEAO, en tout cas pour la date fixée à 2027 (...) ». En effet, « chaque pays devant respecter au moins trois ans de convergence avant que le projet de monnaie unique ne puisse voir le jour », il apparaît que « tous les pays de la CEDEAO doivent respecter les critères de convergence à partir de fin 2023 et les préserver jusqu'en fin 2026 », alors que le Nigeria et le Ghana ont peu de chance de pouvoir revenir à une « inflation inférieure à 10 % d'ici fin 2023 » et « s'y maintenir jusqu'en fin 2026 ». Par ailleurs, le schéma retenu à Accra, qui veut que l'ECO soit lancé par les pays de la Zone monétaire ouest-africaine (Zmao) « ne semble pas être le bon choix sachant que ce sont les pays qui sont les plus éloignés des critères de convergence. Les pays de l'Uemoa, ayant le Franc CFA comme monnaie commune sont beaucoup plus proches des critères édictés. En conséquence, ce sont ces pays qui devraient donner le top départ à l'ECO avant que ceux de la Zmao ne viennent s'y greffer. Seulement, le poids du Nigeria a beaucoup joué et certains dirigeants ouest-africains ne voient pas, il faut le dire, d'un mauvais œil que le Franc CFA continue encore à circuler au niveau de la région. »¹⁸

Nous rappelons qu'à la création de la ZMAO en 2000, c'est le même schéma qui a été retenu par la CEDEAO. Mais en 2014 devant l'incapacité de ces pays à se doter d'une monnaie commune, ce phasage a été abandonné et la CEDEAO a adopté une stratégie d'intégration graduelle, où seuls les pays qui respecteront les critères de convergence dits de premier rang avant 2020, participeront à la monnaie unique. Il apparaît ainsi qu'objectivement le processus devant conduire vers l'adoption de l'ECO par tous les pays de la CEDEAO devrait prendre en compte l'avantage que l'UMOA a sur la ZMAO, même si cette Organisation abrite les deux pays les plus puissants économiquement (le Nigéria et le Ghana). La logique voudrait que la monnaie ECO soit bâtie sur l'expérience accumulée par la BCEAO dans la gestion du Franc CFA déjà commune à huit (8) des quinze (15) pays que compte la CEDEAO et non sur la base d'une hypothétique monnaie commune à créer par les six (6) pays de la ZMAO et du Cap-Vert. Plus récemment dans un article intitulé « Nouvelle stratégie pour l'intégration monétaire en Afrique de l'Ouest : L'extension du CFA comme tremplin pour l'ECO » publié le 14.03.2025 le Professeur Amath Ndiaye susnommé est allé dans le même sens¹⁹.

Compte tenu de tout ce qui précède, le processus qui nous semble le plus cohérent et qui met en avant l'intérêt général de la CEDEAO pourrait être formulé comme suit :

(1.) Substituer l'Union Européenne (UE) à la France en intégrant dans les argumentaires la signature de l'Accord de Cotonou puis de l'Accord de Samoa entre l'UE (et non la France) et les États africains ainsi que les avantages qu'offrent le maintien des deux piliers du Franc CFA à tous les investisseurs de l'UE. Un Accord de coopération entre l'Union européenne (zone euro) et l'UMOA abrogerait et remplacerait celui signé le 21 décembre 2019 avec une garantie par la BCE qui ne serait que théorique dans la mesure où la BCEAO a déjà prouvé sa capacité à bien gérer le Franc CFA de telle sorte que la garantie n'a pas été mise en œuvre depuis le début des années 1990. Lun des avantages d'une telle évolution est quelle permettra de couper le cordon ombilical exclusif avec la France et de faciliter l'extension de l'UMOA et de l'UEMOA à des États de la ZMAO comme la République de Guinée, le Ghana et la Gambie ;

(2.) Convenir au sein de la Cedeao que les pays de l'UMOA seront autorisés à adopter l'ECO dès qu'ils respecteront collectivement les critères de convergence (éventuellement réadaptés) et finalisé la réforme du

Franc CFA en désignant la BCEAO comme institut d'émission de cette monnaie avec les mêmes responsabilités que pour le Franc CFA, en attendant la création de la Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCAO) et le transfert de ces responsabilités, quand tous les pays de la ZMAO et du Cap vert auront respecté les critères de convergence et seront prêts à adopter l'ECO ;

(3.) Parmi tous les pays de la CEDEAO, le Ghana et le Nigéria sont les seuls pays qui fabriquent eux-mêmes leur monnaie. Le Nigeria devant abriter la future Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCAO), la CEDEAO choisirait de faire fabriquer l'ECO au Ghana ;

(4.) Dès la réalisation de la réforme en (1.) et (3.), la CEDEAO renforcerait les capacités de la fabrique ghanéenne de monnaie en la dotant d'équipement de pointe en coopération avec la France afin que les billets du « Franc CFA post-accord exclusif avec la France » y soient fabriqués, comme le seraient plus tard ceux de l'ECO.

(5.) Soutenir la République de Guinée, le Ghana et la Gambie pour qu'ils intègrent l'UMOA, le plus rapidement possible. Ces admissions au sein de l'UMOA, la coopération avec l'UE et non la France et le choix du Ghana comme lieu de fabrication du Franc CFA mettraient plus en confiance les autres États de la ZMAO, crédibiliseraient davantage cette Union monétaire qui compterait alors onze (11) des quinze (15) pays de la CEDEAO ;

(6.) Dès que tous les pays de l'UMOA élargie auront respecté les critères de convergence, modifier l'Accord de coopération avec l'UE et obtenir son accompagnement dans le délicat changement de monnaie qui verra la disparition du Franc CFA et l'adoption de l'ECO qui sera arrimée à un panier de devises (euro, dollar, livre sterling, Yuan) avec l'adoption d'un système de change semi-flottant. La BCEAO continuerait à jouer son rôle de Banque fédérale pour les pays de « l'UMOA élargie » et l'ECO serait fabriquée au Ghana pour les onze (11) pays avec la BCEAO comme Institut d'émission afin que le passage du Franc CFA à l'ECO se fasse sans heurts ;

(7.) Dès que tous les pays de la ZMAO seront prêts à adopter l'ECO, effectuer d'abord le transfert de responsabilités de la BCEAO à la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCAO) et mettre ensuite en œuvre le changement de monnaie pour les pays de la ZMAO. Voir parallèlement s'il faut annuler l'Accord monétaire entre l'UMOA et l'UE ou s'il faut le modifier en remplaçant l'UMOA par la CEDEAO. Ce serait la fin de la Zone « UMOA élargie » et l'avènement de la Zone monétaire de la CEDEAO qui deviendrait éventuellement la « Communauté Economique et Monétaire des États de l'Afrique de l'Ouest (CEMDEAO) » qui consacrerait une nouvelle étape de l'intégration des pays de la Région Ouest africaine.

Si la France veut être crédible dans sa volonté de mettre fin à la Françafrique ; si la France veut réellement faire évoluer les rapports qu'elle entretient avec ses anciennes colonies vers des rapports « gagnant-gagnant », condition sine qua non de la sauvegarde des avantages qu'elle a sur les autres puissances qui « viennent chasser en Afrique » ou qui s'intéressent aux ressources des pays qui cherchent à se délier de sa néocolonisation, elle doit soutenir honnêtement tous les changements qui seront définis librement par les pays de l'UEMOA, même si elle y trouve quelque chose à perdre après avoir toujours gagné. Telle est, la seule bonne attitude qu'elle doit adopter pour l'effectivité de l'irréversible « dé-néocolonisation » monétaire.

IV. DES CONSIDÉRATIONS FINALES RELATIVES À L'INTÉGRATION.

La problématique du Franc CFA est d'abord une question de souveraineté inachevée qu'il importe de corriger, et force est de reconnaître qu'il y a eu des avancées dans ce sens avec la dernière réforme du 21 décembre 2019 qui doit simplement être considérée comme s'inscrivant bien dans la feuille de route des pays de l'UEMOA qui ambitionnent de respecter ensemble les critères de convergence et qui devraient initier une ou des réformes complémentaire(s) du Franc CFA avant de pouvoir adopter en bloc l'ECO.

Les gouvernants des pays de l'UEMOA ne doivent donc pas être négativement influencés par des dirigeants étrangers ou des investisseurs qui œuvrent pour la survie du Franc CFA avec un élargissement de l'UEMOA. Même si l'échéance de 2027 n'est pas respectée ils ont le devoir de tout faire pour que cette disparition du Franc CFA intervienne le plus tôt possible et laisse la place à la monnaie ECO ayant les caractéristiques déjà arrêtées. Ils doivent avoir comme ambition afropatriotique irréversible de tout faire pour que l'adoption de l'ECO ne soit pas « une échéance de long terme » comme certains le souhaitent.

Vouloir faire du poids économique du Nigeria un obstacle à l'intégration régionale c'est ne pas privilégier les intérêts de la CEDEAO. Si des petits pays en Europe ont pu s'allier avec les géants allemand et français, il n'y a pas de raison à ce que les pays francophones d'Afrique de l'Ouest ne puissent pas être dans une Union monétaire avec le Nigeria. Cette peur d'une union monétaire avec le Nigeria suscitée par les autorités françaises et leurs suppôts africains rappelle étrangement les raisons de l'implication de la France, de sa multinationale pétrolière et d'au moins deux (2) pays africains dans la guerre du Biafra dont le principal

objectif était la partition du Nigeria pour réduire son influence sur les pays francophones. En outre, cela fait penser aux raisons pour lesquelles les autorités françaises ont, au début des indépendances, tout fait pour s'opposer au maintien des deux grands ensembles que constituaient l'AOF et l'AEF et pour l'éclatement de la fédération du Mali qui aurait été un important levier pour l'intégration politique des pays de l'ancienne AOF.

L'union monétaire avec le Nigeria est donc bien possible, mais pour cela, il faudrait simplement un afropatriotisme antithétique avec les égoïsmes nationaux qui permettraient à des Chefs d'État patriotes, de mettre au-dessus de tout, les intérêts des peuples et des générations futures qui commandent cette union. À l'écoute des aspirations de leurs peuples, les gouvernants des pays de la CEDEAO doivent se donner les moyens de leurs ambitions et mettre en place cette monnaie unique, dans tous les cas avant 2035. Les gouvernants des pays de l'UMOA doivent faire preuve d'intelligence, de courage et d'afropatriotisme pour ne pas tomber dans les pièges des égoïstes partisans du maintien du statu quo, faire confiance en la clairvoyance et à la compétence de leurs économistes, planificateurs et spécialistes pour apporter solidairement les ruptures indispensables à leur indépendance monétaire d'abord au sein de l'UMOA ensuite dans le cadre de la CEDEAO qui aura besoin de bonne gouvernance et de paix pour s'atteler à son intégration politique sans lequel toutes les autres intégrations seront fragilisées.

Dans ce sens, une claire conscience qu'il ne peut y avoir de développement et de bonheur des peuples, largement partagé, sans la paix, devraient permettre aux gouvernants des pays de la Cedeao d'unir leurs forces (diplomatiques, économiques et militaires) pour résoudre définitivement et rapidement le problème du terrorisme au Nigeria avec Boko Haram et dans les pays de la Confédération des États du Sahel (CES) afin que tous les efforts des pays puissent enfin être tournés vers des actions de développement socioéconomique au profit de tous les peuples et que les pays de la CES qui font toujours partie de l'UEMOA reprennent leur place au sein d'une Communauté adéquatement réformée et qui pourrait, à l'image de l'Union Africaine (UA) s'appeler Union Ouest Africaine (UOA) ou West African Union (WAU). Il est évident qu'un Nigéria en paix totale avec des peuples reconciliés pourra, avec les autres pays les plus nantis, tirer les autres pays vers le haut en acceptant de supporter fraternellement, avec les autres pays les plus nantis, les coûts économiques de l'adoption de l'ECO et d'une future fédération des « États-Unis d'Afrique de l'Ouest ».

NOTES :

- ¹ : <https://www.agenceecofin.com/finances-publiques/2212-72355-le-franc-cfa-c-est-fini-nous-rompons-les-amarres-a-declare-emmanuel-macron>
- ² : <https://www.bceao.int/fr/communiqu%C3%A9-de-presse-reforme-du-franc-cfa>
- ³ : <http://www.uemoa.int/fr/communiqu%C3%A9-de-presse-du-conseil-extraordinaire-des-ministres-de-l-union-27-decembre-2019>
http://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/communiqu%C3%A9_de_presse_du_conseil_extraordinaire_des_ministres_de_lunion_-_27-12-2019_0.pdf
- ⁴ : <https://thepoint.gm/africa/gambia/french/59-eme-session-ordinaire-de-la-conference-des-chefs-d%E9tat-et-de-gouvernement-de-la-cedeao-19-juin-2021-republique-du-ghana>
<https://amao-wama.org/wp-content/uploads/2022/02/Feuille-de-Route-pour-PCMC-2020-publication-19Jan22.pdf>
« Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest. Programme de coopération monétaire de la Cedeao. **Feuille de route** de la création de la monnaie unique de la Cedeao 2021 »
- ⁵ : Voir notre article fondé sur cette conviction et intitulé « Oui, le Franc CFA n'est pas notre plus grand handicap ! »
- ⁶ : L'exploitation des communiqués finaux des sessions ordinaires de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UEMOA (de la 21^{ème} du 12.07.2019 à la 23^{ème} du 05.12.2023) n'a révélé aucune évolution majeure. Nous avons aussi noté l'absence de communiqués finaux dans le site web de l'UEMOA relatifs à des sessions ordinaires depuis la 23^{ème} du 05 décembre 2023 où « la conférence avait désigné, Son Excellence Monsieur Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger, en qualité de nouveau Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UEMOA ». Le dernier coup d'État au Niger intervenu entre le 26 et le 28 juillet 2023 aurait eu, paradoxalement, un impact sur le fonctionnement de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UEMOA qui n'a donc pris aucune mesure allant dans le sens d'une nouvelle réforme du franc CFA.
- ⁷ : L'intégralité du discours prononcé le mardi 28 novembre 2017 par le président français Emmanuel Macron à l'université Ouaga 1 au Burkina Faso.
Publié le 29 novembre 2017
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/29/le-discours-de-ouagadougou-d-emmanuel-macron_5222245_3212.html
- ⁸ : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b2986_projet-loi.pdf
https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_afetr/115b3602_rapport-fond#
« Accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et les Gouvernements des États membres de l'Union monétaire ouest-africaine, signé à Abidjan le 21 décembre 2019 » y est joint
- ⁹ : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/06d54ebb-0e82-402f-ac48-cc0206f1c923/files/59508a46-5ef3-40a7-ac7b-fbdf02147108>
Convention de garantie entre la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et la République française.
- ¹⁰ : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b2986_projet-loi.pdf
https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_afetr/115b3602_rapport-fond#
« Accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et les Gouvernements des États membres de l'Union monétaire ouest-africaine, signé à Abidjan le 21 décembre 2019 » y est joint
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/06d54ebb-0e82-402f-ac48-cc0206f1c923/files/59508a46-5ef3-40a7-ac7b-fbdf02147108>
- ¹¹ : <https://www.senat.fr/rap/r19-729/r19-729.html>
« Le Franc CFA ».

- ¹² : <http://negronews.fr/france-ne-veut-cas-fin-franc-cfa/>
L'ancien Président de la République française Nicolas Sarkozy le mardi 5 janvier 2016 lors d'une interview à BFMTV et Bruno Le Maire, répondant le 13 avril 2018, à deux questions du journaliste Christophe Boisbouvier sur le CFA avaient respectivement affirmé :
- « La France ne peut pas permettre que ces anciennes colonies créent leur propre monnaie pour avoir le contrôle total sur leur Banque centrale. Si cela se produisait, ça sera une catastrophe pour le trésor public qui pourra entraîner la France au rang de 20^e puissance économique mondiale. Pas question de laisser les colonies françaises d'Afrique avoir leur propre monnaie. »
- « (...). C'est à eux de le décider et la France évidemment est ouverte à toutes les évolutions qui seront proposées par les États membres, je dis bien par les États membres, de la zone Franc. Nous verrons une fois encore quelles seront les propositions. La France est ouverte, elle l'a dit à plusieurs reprises, le président l'a rappelé lors de son déplacement en Afrique, à des évolutions de la zone Franc. Et ces évolutions doivent être portées par les États membres. À eux de manifester un certain nombre de demandes, que ce soit sur le nom, sur la géographie, sur l'élargissement, sur les systèmes de dépôt des avoirs, c'est aux États membres de décider ce qu'ils souhaitent. »
- ¹³ : <https://www.financialafrik.com/2016/09/07/le-franc-cfa-fantasmes-deli-res-et-realites/>
« Le Franc CFA : fantasmes, délires et réalités », Par Malamine Mohamed, 7 septembre, 2016 Renuméroter
- ¹⁴ : <http://www.ecodafrik.com/faut-il-abandonner-le-franc-cfa/>
« Faut-il abandonner le Franc CFA ? » Par Amath Ndiaye, Maître de Conférence, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 6 février 2019.
- ¹⁵ : <https://www.jeuneafrique.com/mag/367642/economie/edoh-kossi-amenounve-plus-avantageux-de-conserver-franc-cfa/>
Edoh Kossi Amenounvé : « Il est plus avantageux de conserver le Franc CFA », Par Stéphane Ballong, 09 novembre 2016.
- ¹⁶ : Lors de la 65^{ème} session ordinaire (07.07.2024), la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO avait « invité l'ensemble des États membres à élaborer et transmettre régulièrement à la Commission leurs Programmes pluriannuels de convergence (PPC) pour la période 2025-2029, au plus tard le 31 octobre 2024 » et lors de la 67^{ème} session ordinaire (22.06.2025), elle avait « invité *instamment* les États membres à prendre les mesures nécessaires pour élaborer et soumettre leur PPC pour la période 2026-2030, au plus tard le 31 octobre 2025 ». Le dernier « Programme pluriannuel de convergence du Sénégal disponible sur le net est celui de 2023-2027 élaboré en Octobre 2022. Qu'en est-il pour les autres pays ?
Le communiqué final de la 66^{ème} session ordinaire évoque « les critères pour la sélection des États membres candidats actuels ou futurs au lancement de l'ECO » et « les coûts, les sources et les modalités de financement de la mise en œuvre des réformes et des institutions nécessaires au lancement de l'ECO » proposés par le Comité de Haut Niveau ainsi que le « paiement des contributions par les banques centrales et les États membres.
- ¹⁷ : <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/la-cedeao-annonce-une-nouvelle-feuille-de-route-pour-sa-monnaie-unique-eco/2279703>
« La Cedeao annonce une nouvelle feuille de route pour sa monnaie unique "Eco". La création de cette monnaie se fera en deux phases », par Lassaad Ben Ahmed |20.06.2021 - Mise À Jour : 21.06.2021.
- ¹⁸ : https://afrique.le360.ma/afrique-de-louest/cedeao-pourquoi-la-monnaie-unique-eco-ne-peut-etre-lancee-en-2027-comme-prevu_SSPABUFZWVGGJHIQ425YUWO7XY/#:~:text=Outre%20l'impossibilit%C3%A9%20de%20respecter,ne%20semble%20plus%20une%20priorit%C3%A9.
« CEDEAO : pourquoi la monnaie unique Eco ne peut être lancée en 2027 comme prévu » par Moussa Diop, 13 mars 2023.
- ¹⁹ : « Nouvelle stratégie pour l'intégration monétaire en Afrique de l'Ouest : L'extension du CFA comme tremplin pour l'ECO » Par le Pr Amath Ndiaye. Publié par Seneweb.com le 14 mars, 2025.
<https://www.financialafrik.com/2025/03/13/nouvelle-strategie-pour-lintegration-monetaire-en-afrique-de-louest-lextension-du-franc-cfa-comme-tremplin-pour-leco/>

Le 17 octobre 2025

Colonel de Gendarmerie (er) Tabasky Diouf,
Grand officier de l'Ordre national du Lion et Commandeur dans l'Ordre du mérite,
Membre fondateur de l'Initiative Citoyenne « Jog Ngir Senegaal ».